



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les 3 épreuves comprennent un temps d'entretien au cours duquel sont évalués les points suivants :

	Oui	Pas tout à fait	Non	Eléments factuels issus de l'observation
La qualité de communication dans l'interaction avec les membres de la commission.				
La prise en compte par le candidat des questions posées.				
La maîtrise des notions et concepts mobilisés dans les réponses apportées par le candidat, en lien avec le contexte d'exercice et les besoins particuliers des élèves.				
L'aisance et la cohérence du discours.				
La capacité à adopter une attitude réflexive et critique.				

1. Repères pour l'épreuve 1

L'observation du jury portera sur :

- la posture de l'enseignant ;
- les outils mis à la disposition des élèves ;
- les modalités d'organisation du groupe d'élèves ;
- les adaptations pédagogiques ou les compensations proposées aux élèves pour réussir l'objectif ciblé ;
- les adaptations et ajustements que l'enseignant sera en capacité d'effectuer au cours de la séance en fonction des réponses et comportement des élèves ;
- les éléments d'un enseignement explicite ;
- la définition de stratégies d'apprentissages personnalisées ;



ACADÉMIE DE GRENOBLE

Liberté
Égalité
Fraternité

Épreuve 1

Séance observée	Vérfié	En cours	Non vérifié	Eléments factuels issus de l'observation
Les connaissances pédagogiques et didactiques.				
L'identification des besoins des élèves.				
Le ciblage d'objectifs d'apprentissage précis tenant compte des besoins des élèves.				
La pertinence des adaptations/compensations proposées aux élèves afin de leur permettre de réaliser des acquisitions.				
La capacité à apporter une réponse différenciée pour permettre aux élèves d'atteindre un objectif d'apprentissage ciblé, en liaison avec les programmes en vigueur.				
L'alternance des modalités de travail des élèves en privilégiant autant que possible , les démarches laissant une part active importante aux élèves en les incitant à identifier leurs réussites.				
Les interactions entre élèves, l'entraide et la coopération entre pairs, dans la mesure du possible .				
La capacité à enrôler les élèves dans les tâches demandées pour leur permettre de les réussir.				
L'évaluation et la régulation de l'action conduite à partir des productions verbales, non verbales et écrites des élèves.				
Le climat de classe qui doit être bienveillant, rassurant, sécurisé et propice à la construction de la confiance en soi de chaque élève.				
Les écrits professionnels ou les outils de pilotage de l'action du candidat pouvant apporter l'éclairage nécessaire aux choix didactiques et pédagogiques opérés.				
La gestion maîtrisée du temps permettant de conduire un enseignement organisé et structuré, adapté aux besoins des élèves.				
La liaison avec la classe de référence des élèves le cas échéant.				
En cas de présence d'un AESH, l'organisation de l'action de ce collaborateur.				



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lors de l'entretien avec la commission	Oui	Oui sur sollicitation de la commission	Non	Éléments factuels
La capacité du candidat à analyser la séance écoulée :				
- en opérant le lien entre les objectifs ciblés et les situations proposées ;				
- en explicitant les écarts entre le prescrit et le réalisé ;				
- en proposant les modifications éventuelles pour améliorer la séance ;				
- en la situant dans le parcours de formation de l'élève.				
La capacité du candidat à référer sa pratique à la collaboration active avec les acteurs internes et les partenaires externes.				



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2. Repères pour l'épreuve 2

Les points d'observation et/ou de questionnement peuvent concerner les items suivants :

Examen du dossier	Oui	Pas tout à fait	Non	Eléments factuels
25 pages maximum.				
Articulation entre références théoriques et pratiques pédagogiques.				
Validité scientifique des documents présentés.				
Texte rédigé facilitant l'appréhension du corpus.				
Présentation d'un dossier structuré : pertinence des documents, agencés dans une logique permettant au lecteur d'appréhender la question traitée.				
Appropriation des éléments législatifs, institutionnels, théoriques pour concevoir et mettre en œuvre une pratique professionnelle répondant aux besoins particuliers des élèves.				
Maîtrise des concepts indiqués dans les divers documents.				
Authenticité du travail présenté.				

Lors de l'entretien avec la commission	Oui	Oui sur sollicitation de la commission	Non	Eléments factuels
Capacité à identifier les questions ou difficultés rencontrées dans l'activité professionnelle, les analyser et avoir une approche critique des réponses mises en œuvre.				
Analyse critique du dossier (mise en évidence des limites du travail et perspectives).				



ACADÉMIE DE GRENOBLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3. Repères pour l'épreuve 3

Présentation de l'action	Oui	Pas tout à fait	Non	Eléments factuels
L'action présentée s'adresse à un public adulte.				
Présentation de l'action par le candidat permettant de comprendre l'essentiel dans le temps imparti (analyse initiale, action conduite, évaluation, éventuellement perspectives).				
Présentation des leviers utilisés pour mener à bien l'action présentée et les freins rencontrés, tels que des facteurs contextuels.				
Analyse de l'environnement permettant de justifier la pertinence de l'action conduite, en amont de la conception et de la mise en œuvre de l'action.				
Pertinence de l'action présentée par rapport aux besoins du contexte, analysé préalablement.				
Recherche d'indicateurs permettant d'évaluer la portée de l'action proposée.				
Identification d'un problème à résoudre pour favoriser l'éducation inclusive en faveur des élèves à besoins éducatifs particuliers.				
Analyse et évaluation de l'action conduite en termes d'effets produits sur l'environnement professionnel.				
Régulation et réajustement éventuel de l'action conduite.				
Projection sur la suite à conduire.				
Dépassement de la description factuelle de l'action entreprise pour expliquer notamment l'évolution de l'identité professionnelle pour accéder au statut de personne ressource.				
Analyse de l'écart entre les intentions et les effets produits par ses actions, ainsi que les perspectives à donner sera appréciée par la commission.				



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lors de l'entretien avec la commission	Oui	Oui sur sollicitation de la commission	Non	Eléments factuels
Capacité à passer du déclaratif à l'argumentaire.				
Ouverture sur les valeurs portées par le candidat afin de mesurer les connaissances et l'engagement de ce dernier dans la diffusion des valeurs de l'École Inclusive.				
Bonne maîtrise des connaissances relatives aux modalités de scolarisation d'élèves à besoins éducatifs particuliers.				
Capacité à mesurer son action au regard des réticences face aux enjeux éthiques et sociétaux de l'École Inclusive.				